

Conseil de Quartier 4^{ème} centre

Compte-Rendu de la réunion de bureau du 15 janvier 2025

Les réunions du bureau sont ouvertes à tous.

Elles se tiennent à la Maison des Associations Robert Luc (MdA, 28 rue Denfert-Rochereau) en salle 4 au 1^{er} étage les 3^{èmes} mercredis du mois de 20h à 22h.

Merci à ceux qui apprécient nos actions et informations de diffuser nos comptes rendus à leurs connaissances en indiquant qu'ils peuvent s'inscrire lors des réunions du conseil de quartier ou par mail avec leur nom et adresse à Philippe Vindras (president.cdqcentrelyon4@mailo.com) ou Achille Audouard (Achille.AUDOUARD@mairie-lyon.fr).

Membres du bureau

Présents :

Catherine Belous (SEC), Marie-Noëlle Dumonal, Michèle Lacroix, Claire Lhermet, Jacques Souche, Philippe Vindras (Président).

Absents :

Jean-Loup Clément, Gérard Crimier (ASS), Hubert Cuijpers (Vice-président), Laetitia Deloupy, Valérie Schell

Membres du conseil de quartier présents :

Antoine lafrate, Annie Olivier, Anna Ricotta, Jean-Jacques Renard

Matthieu Arrondeau, l'élu référent du conseil de quartier 4^{ème} centre, est présent.

Matthieu Arrondeau est par ailleurs le 4^{ème} adjoint de l'arrondissement. Il est en charge de l'économie, de la proximité et de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, du commerce et de l'artisanat, du tourisme, des marchés de plein air et des fêtes foraines.

Secrétaire de séance : Jacques Souche

Retour sur la nouvelle charte (Philippe Vindras).

Brigitte Gilet :

- Ne précise pas si les phrases du préambule stipulant les capacités de proposition du cdq sont conservées.
- Accepte que les cdq aient la possibilité d'élire un président (pas uniquement plusieurs vice-présidents)
- Confirme que la durée de mandat du présidents ou des coprésidents passe de 2 à 3 ans

- Maintient l'impossibilité d'être membre de 2 cdq simultanément, alors que nous souhaitons qu'une personne ayant son habitation et son commerce ou garage dans 2 quartiers différents puisse être membre de 2 cdq. Cependant rien n'interdit qu'un membre d'un autre cdq puisse venir faire part d'un problème spécifique.
- Maintient l'exigence d'envoyer l'ordre du jour des réunions au plus tard 10 jours avant la tenue de celles-ci et de diffuser un compte rendu au plus tard 15 jours après la tenue des réunions.
- Ne se prononce pas sur la demande de la plupart des membres du cdq en faveur l'abandon de l'écriture dite «inclusive» qui n'a pas d'existence légale.

Les membres de la réunion suggèrent des pistes pour la feuille de route, la vie des commissions, l'identification des problèmes du quartier et le suivi des actions entreprises pour y remédier.

Informations du CICA sur la mobilité qui s'est tenu à la mairie le 15 janvier.

- Ajout d'un arrêt en bas de la Montée Bonafous pour les lignes S4A et S4B.
- Les travaux de la montée Bonafous devraient se terminer courant 2025.
- Pour faciliter le passage des bus la Montée Bonafous sera mise en sens unique pour la descente, tandis que la Eugène Pons sera en sens unique pour la montée.
- Projet de la future Ligne Centre Ouest (LCO) de la Part-Dieu à Ecully : la mairie de Lyon se déclare favorable à un tramway circulant dans les 2 sens dans le tunnel mode doux plutôt qu'à un bus à voie dédiée ou un bus à Haut Niveau de Service (BHNS) circulant dans un sens dans le tunnel voiture et dans l'autre dans le tunnel mode doux (il n'y a la place que pour une seule voie de bus dans le tunnel mode doux qui a été conçu pour 2 voies de tram, une double voie vélo mais aucun trottoir piéton).
- La décision de détourner tous les bus pour rendre piétonne le nord de la rue de la République est maintenue par les TCL. La connexion avec la ligne A aura lieu à Cordeliers au lieu d'Hôtel de Ville. Les bus circuleront sur la rive droite de la Saône et devront traverser deux fois. De grosses difficultés sont à prévoir pour les usagers en terme de connexions et de durée de trajets si cette décision est maintenue.
- La navette fluviale sera mise en service juin 2025 entre Vaise et le quai Saint Antoine avec un arrêt aux Subsistances mais pas d'arrêt au niveau du quartier Saône du 4^{ème}. Le trajet de la navette sera allongé dans une deuxième phase jusqu'à Confluence.
- Trajets courts dans les 4^{ème} et mobilité des seniors : il est difficile voire impossible de trouver des taxis ou des VTC pour des trajets courts car ce n'est pas assez rémunérateur pour eux. Quelques associations telles que Daddy (cyclo-pousse

électrique), Vélo sans âge (500 sorties par an à Lyon en triporteur), ou Mobiséniour (8ème arrondissement) proposent ces services, mais l'offre est insuffisante. La fréquence des bus est trop faible durant les week-ends sur certaines lignes. Selon Matthieu Arrondeau Il faudrait mener une réflexion réunissant la mairie, la commission handicap, les autres cdq, les commerçants et les opérateurs des marchés forains pour trouver des solutions (économie sociale et solidaire, renforcement des fréquences de bus, transports à la demande..).

- Matthieu Arrondeau précise que la mairie n'a pas la main sur les services privés tels que les taxis ou les VTC. Il souligne que de nombreuses « assises » (bancs et autres) ont été installées dans les parcs partout où il y a des travaux de voirie (un banc sur un trottoir sans travaux en cours coûte 4000€ !), notamment sur la placette au bout de la rue Kubler, dans la rue Austerlitz, et dans la rue du mail. Des tables de pique-nique ont aussi été installées dans les parcs Poppy et Chazière. Plusieurs nouveaux emplacements dans les rues Hénon, Rosset et Souлары sont à l'étude. Si des habitants du quartier souhaitent des bancs à tel ou tel endroit, il faut les transmettre au cdq ou directement à la mairie.

Activités des commissions :

Commission handicap (Anne-Marie Ricotta)

- Une nouvelle journée handisport est programmée le 22 novembre 2025 durant la quinzaine du handicap. La commission travaille sur un livret listant les clubs sportifs acceptant les personnes en situation de handicap..

Commission vogue

- La pelouse du gros Cailloux n'a pas été remise en état.

- Le montant des recettes de la mairie pour la tenue de la vogue, selon Matthieu Arrondeau, s'élève à 70 000€. Le montant des dépenses de la collectivité (sécurité, remise en état des lieux, etc..) ne sont pas connues.

- La commission se félicite de la disparition définitive du Speed et de la récente prise en compte par la mairie du 4eme des nuisances créées par la vogue.

Commission prix du livre (Marie-Noëlle Dumonal)

- La commission souhaiterait pouvoir sélectionner 5 livres au lieu des 4 habituels mais cela paraît difficile dans la limite du budget (au plus 1500 €)

Commission culture et évènement



- Conférence « Le Jeu de boules... toute une histoire » le samedi 1^{er} février à l'amicale Laïque 8 rue Hénon 69004 Lyon.

Compte-rendu rédigé par **Jacques Souche** et **Philippe Vindras**

Prochaine réunion : mercredi 19 février à 20h